

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Ventes de marchandises	106 648	63 172	68,82
Production vendue de biens			
Production vendue de services	18 134 659	16 058 090	12,93
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 241 307	16 121 262	13,15
Production stockée, immobilisée	53 080	77 023	-31,09
Subventions d'exploitation	13 667	22 389	-38,96
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	111 048	156 018	-28,82
Autres produits	10 195	16 701	-38,96
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 429 296	16 393 393	12,42
Achats de marchandises	42 147	34 553	21,97
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières, autres approvisionnements	3 276 786	3 562 344	-8,02
Variation de stock matières premières	-76 867	-189 901	-59,52
Autres achats et charges externes	3 831 587	3 362 057	13,97
Impôts, taxes et versements assimilés	121 424	146 890	-17,34
Salaires, traitements, charges sociales	4 816 888	4 354 838	10,61
Dotations aux amortissements et dépréciations	452 708	356 280	27,07
Dotations aux provisions pour risques et charges	34 497		
Autres charges	2 829	27 538	-89,73
CHARGES D'EXPLOITATION	12 501 998	11 654 599	7,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 927 298	4 738 794	25,08
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations		1 300 000	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	22 164		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	663	7 640	-91,33
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	22 827	1 307 640	-98,25
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions	20 017	5 547	260,88
Intérêts et charges assimilées	41 586	46 483	-10,54
Différences négatives de change	377	8 849	-95,74
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	87 380		
CHARGES FINANCIERES	149 360	60 879	145,34
RESULTAT FINANCIER	-126 534	1 246 761	-110,15
Produits exceptionnels	9 073		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	77 917	125 783	-38,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS	86 990	125 783	-30,84
Charges exceptionnelles	191 223	101 989	87,49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 381	16 516	35,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES	213 604	118 505	80,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-126 614	7 278	-1 839,79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	497 781	358 444	38,87
Impôts sur les bénéfices	977 522	708 182	38,03
RESULTAT [Bénéfice ou Perte]	4 198 847	4 926 206	-14,77

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement		135 483		
Frais de développement	135 483	135 483		
Concessions, brevets et droits similaires	188 182	177 303	10 879	10 967
Fonds commercial	5 813 701		5 813 701	2 484 334
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	6 300 786	4 515 416	1 785 370	1 401 288
Autres immobilisations corporelles	1 953 289	900 796	1 052 494	889 822
Immobilisations en cours	16 044		16 044	58 044
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				5 160 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 160		56 160	49 728
ACTIF IMMOBILISE	14 463 646	5 728 997	8 734 649	10 054 444
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 115 646	34 665	1 080 981	942 334
En-cours de production de biens	847 611		847 611	788 091
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	65 954		65 954	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 829 561		3 829 561	2 774 152
Autres créances	1 735 815		1 735 815	287 449
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	1 000 000		1 000 000	
Disponibilités	3 986 698		3 986 698	5 661 792
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 851		138 851	13 437
ACTIF CIRCULANT	12 720 135	34 665	12 685 470	10 467 256
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				253
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 183 782	5 763 662	21 420 120	20 521 952

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 660 000	3 660 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	366 000	366 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	7 138 009	4 210 163
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 198 847	4 926 206
Subventions d'investissement	58 927	
Provisions réglementées	45	33 032
CAPITAUX PROPRES	15 421 829	13 195 401
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	7 704	7 957
Provisions pour charges	634 961	544 654
PROVISIONS	642 665	552 611
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 353 464	1 237 751
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		2 152 574
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 964	8 964
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	1 433 361
Dettes fiscales et sociales	1 786 529	1 617 844
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	2 877
Autres dettes	27 745	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	398 701	317 932
DETTES	5 352 275	6 771 302
Ecart de conversion passif	3 350	2 637
TOTAL GENERAL	21 420 120	20 521 952

SERMA Microelectronics

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.660.000 Euros
Siège social : ZI de Périgny, avenue Joliot Curie – 17180 PERIGNY
440 958 270 R.C.S. LA ROCHELLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MAI 2024 (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

L'associée unique, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui ressort à + 4.198.847 Euros, de la manière suivante :

- A titre de dividendes, à concurrence de :	4.198.847	Euros

<u>Total égal au résultat de l'exercice</u> :	+ 4.198.847	Euros

L'associée unique décide par ailleurs de prélever sur le poste « Autres Réserves » une somme de CINQ CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE HUIT CENT TRENTE-TROIS Euros (551.833 €), à titre de dividende complémentaire, soit un dividende total de QUATRE MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGTS Euros (4.750.680 €).

Le dividende revenant à chaque action se trouve ainsi fixé à DOUZE Euros et QUATRE-VINGT-DIX-HUIT Cents (12,98 €).

Sa mise en paiement se fera immédiatement par inscription en compte courant ou règlement au nom l'associée unique.

L'associée unique reconnaît avoir été informée que les revenus distribués sont éligibles, en totalité, à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents se sont élevés à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2020	1.200.480 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2021	Néant	Néant
Exercice clos le 31/12/2022	1.998.360 €	Néant

COPIE CERTIFIEE EXACTE

Pour la Présidente, FINANCIERE FARADAY
Monsieur Philippe BERLIÉ



61, Quai de Paludate
33800 Bordeaux

SERMA MICROELECTRONICS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la
CRCC de Versailles et du Centre

SERMA MICROELECTRONICS

Société par actions simplifiée
RCS : LA ROCHELLE 440 958 270

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé unique de la société SERMA MICROELECTRONICS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERMA MICROELECTRONICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 29 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Mazars

DocuSigned by:

E24A9A3776F44B0...

Julie MALLET

Associée

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	135 483	135 483		
Concessions, brevets et droits similaires	188 182	177 303	10 879	10 967
Fonds commercial	5 813 701		5 813 701	2 484 334
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	6 300 786	4 515 416	1 785 370	1 401 288
Autres immobilisations corporelles	1 953 289	900 796	1 052 494	889 822
Immobilisations en cours	16 044		16 044	58 044
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				5 160 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 160		56 160	49 728
ACTIF IMMOBILISE	14 463 646	5 728 997	8 734 649	10 054 444
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 115 646	34 665	1 080 981	942 334
En-cours de production de biens	847 611		847 611	788 091
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	65 954		65 954	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 829 561		3 829 561	2 774 152
Autres créances	1 735 815		1 735 815	287 449
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	1 000 000		1 000 000	
Disponibilités	3 986 698		3 986 698	5 661 792
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 851		138 851	13 437
ACTIF CIRCULANT	12 720 135	34 665	12 685 470	10 467 256
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				253
TOTAL GENERAL	27 183 782	5 763 662	21 420 120	20 521 952

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 660 000	3 660 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	366 000	366 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	7 138 009	4 210 163
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 198 847	4 926 206
Subventions d'investissement	58 927	
Provisions réglementées	45	33 032
CAPITAUX PROPRES	15 421 829	13 195 401
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	7 704	7 957
Provisions pour charges	634 961	544 654
PROVISIONS	642 665	552 611
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 353 464	1 237 751
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		2 152 574
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 964	8 964
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	1 433 361
Dettes fiscales et sociales	1 786 529	1 617 844
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	2 877
Autres dettes	27 745	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	398 701	317 932
DETTES	5 352 275	6 771 302
Ecarts de conversion passif	3 350	2 637
TOTAL GENERAL	21 420 120	20 521 952

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Ventes de marchandises	106 648	63 172	68,82
Production vendue de biens			
Production vendue de services	18 134 659	16 058 090	12,93
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 241 307	16 121 262	13,15
Production stockée, immobilisée	53 080	77 023	-31,09
Subventions d'exploitation	13 667	22 389	-38,96
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	111 048	156 018	-28,82
Autres produits	10 195	16 701	-38,96
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 429 296	16 393 393	12,42
Achats de marchandises	42 147	34 553	21,97
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières, autres approvisionnements	3 276 786	3 562 344	-8,02
Variation de stock matières premières	-76 867	-189 901	-59,52
Autres achats et charges externes	3 831 587	3 362 057	13,97
Impôts, taxes et versements assimilés	121 424	146 890	-17,34
Salaires, traitements, charges sociales	4 816 888	4 354 838	10,61
Dotations aux amortissements et dépréciations	452 708	356 280	27,07
Dotations aux provisions pour risques et charges	34 497		
Autres charges	2 829	27 538	-89,73
CHARGES D'EXPLOITATION	12 501 998	11 654 599	7,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 927 298	4 738 794	25,08
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations		1 300 000	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	22 164		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	663	7 640	-91,33
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	22 827	1 307 640	-98,25
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions	20 017	5 547	260,88
Intérêts et charges assimilées	41 586	46 483	-10,54
Différences négatives de change	377	8 849	-95,74
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	87 380		
CHARGES FINANCIERES	149 360	60 879	145,34
RESULTAT FINANCIER	-126 534	1 246 761	-110,15
Produits exceptionnels	9 073		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	77 917	125 783	-38,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS	86 990	125 783	-30,84
Charges exceptionnelles	191 223	101 989	87,49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 381	16 516	35,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES	213 604	118 505	80,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-126 614	7 278	-1 839,79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	497 781	358 444	38,87
Impôts sur les bénéfices	977 522	708 182	38,03
RESULTAT [Bénéfice ou Perte]	4 198 847	4 926 206	-14,77

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 21 420 120 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 198 847 Euros.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

D'autre part, le 01/01/2023 SERMA MICROELECTRONIS a fusionné avec THIN FILM PRODUCTS par voie de TUP.

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : le règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

Activation des dépenses lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément réunies (PCG. art.211-1 à 211-3 et 311-1) :

- L'actif est identifiable
- Il doit y avoir une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise
- Il doit être contrôlé par l'entreprise
- Il peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

FOND COMMERCIAL : Durée d'utilisation non limitée

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de nouveaux savoir-faire, d'une part de marché et de contrats commerciaux.

Les fonds commerciaux ne sont plus amortis depuis le 1er Janvier 2005.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat
- des coûts directement attribuables

AMORTISSEMENTS

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissement définis à la date de chaque actif, sont révisables chaque année si les conditions changent.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

- Concessions, brevets et droits similaires	1 à 5 ans
- Matériel - Outil	1 à 10 ans
- Aménagements - agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Frais de développement	5 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

La société pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- La valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
- Et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

2.2. STOCKS

MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coup moyen unitaire pondéré (CUMP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition des stocks achetés est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables.
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires.
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient)
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les en-cours de production sont valorisés au coût de revient (Main d'œuvre et coût des matières premières et autres approvisionnement consommés)

OPÉRATIONS À LONG TERME

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant global du contrat peut être évalués de façon fiable.
- Le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- Les temps d'études et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction de l'avancement des études à la date de l'arrêté des comptes, mesuré en fonction des lots (ou sous-affaires) livrés à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation directe n'est constatée sur les en-cours. Toutefois, une éventuelle évolution défavorable de la marge sur les lots restant à fournir est prise en compte dans la valorisation à la clôture.

AUTRES CONTRATS :

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en "facture à établir" et le montant correspondant figure dans le poste client.

Les études non terminées à la date de la clôture de l'exercice et dont la remise intervient au cours des premiers mois de l'exercice suivant la clôture des comptes, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement.

Le produit est comptabilisé intégralement sur l'exercice d'achèvement de la prestation.

2.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les créances dues à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il est probable qu'elles ne seront pas recouvrées.

2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

2.5. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Une subvention publique fait l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat :

* Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi de celle-ci.

* Ou bien lorsque ladite subvention est perçue.

Les subventions sont présentées au bilan en comptabilisant un produit différé à répartir sur plusieurs exercices.

Pour les subventions d'investissement, l'inscription en produit s'effectue au rythme de l'amortissement de l'équipement concerné.

Pour les subventions d'exploitation liées à des dépenses s'étalant sur plusieurs exercices, un produit est constaté d'avance à la clôture de l'exercice proportionnellement aux dépenses restant à effectuer.

2.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3,70%
Taux de croissance des salaires	Entre 1% et 3%
Taux de charges sociales	Entre 42% et 45%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de mortalité	INSEE 2022

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

2.7. AUTRES INFORMATIONS

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION :

Cette information n'est pas communiquée parce que non significative au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de l'entreprise.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE :

La gestion de la trésorerie de la société SERMA MICROELECTRONICS est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur le capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés et exposés au risque de taux.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. FONDS COMMERCIAUX

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Apports/TUP	Au 31/12/2023
Fonds de commerce : Mali technique fusion des sociétés HCM et SYSTREL au 01/01/2012	2 484 334				2 484 334
Fonds de commerce : Mali de Fusion Thin Film Products au 01/01/2023				3 329 367	3 329 367
Valeur Brute	2 484 334	0	0	3 329 367	5 813 701
Amortissements	0				0
Valeur Nette	2 484 334	0	0	3 329 367	5 813 701

En Janvier 2012, a eu lieu la fusion absorption des sociétés HCM et SYSTREL.

Le 1^{er} Janvier 2023, la société a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société THIN FILM PRODUCTS. Le calcul de l'écart entre l'actif reçu et la valeur nette comptable des titres de participations a abouti à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour un montant de 3 329 K€.

Les tests de dépréciation ont été menés et ne mettent pas en évidence d'indice de perte de valeur de ces fonds.

3.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

TABLEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	135 483				135 483
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 647 497	3 354 386			6 001 883
Total 1 Incorporelles	2 782 980	3 354 386	0	0	6 137 366
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	1 070 562	416 730			1 487 292
Installations techniques, matériels et outillages	5 009 002	1 249 784	42 000	0	6 300 786
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 238	73 649			423 887
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	6 429 802	1 740 163	42 000	0	8 211 965
Immobilisations corporelles en cours (1)	58 044	0	-42 000		16 044
Total 3 Encours Corporelles	58 044	0	-42 000	0	16 044
Acomptes					
TOTAL	9 270 826	5 094 549	0	0	14 365 375

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial	135 483			135 483
Autres immobilisations incorporelles	152 196	25 107		177 303
Total 1	287 679	25 107	0	312 786
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	255 212	318 728		573 940
Installations techniques, matériels et outillages	3 607 714	907 702		4 515 416
Matériel de transport		8 406	0	8 406
Matériel de bureau informatique, mobilier	275 767	42 665		318 432
Emballages récupérables et divers				
Total 2	4 138 693	1 277 501	0	5 416 194
TOTAL	4 426 372	1 302 608	0	5 728 980

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Se référer au paragraphe [4.2. Etat des provisions](#).

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	5 160 260		5 160 260	0		0
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	49 728	6 432		56 160		56 160
TOTAL	5 209 988	6 432	5 160 260	56 160	0	56 160

La sortie des titres est liée à la TUP de TFP du 01/01/2023.

3.4. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	1 115 647	34 665	1 080 982
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens	847 611		847 611
En-cours de production de services			
TOTAL	1 963 258	34 665	1 928 593

3.5. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au paragraphe [4.2. Etat des Provisions.](#)

3.6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 5 760 386 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	56 160	0	56 160
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	56 160		56 160
ACTIF CIRCULANT :	5 704 226	5 704 226	
Clients	3 829 561	3 829 561	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	1 764	1 764	
Organismes sociaux	162	162	
Etat : impôts et taxes diverses	278 322	278 322	
Groupe et associés	1 450 541	1 450 541	
Débiteurs divers	5 025	5 025	
Charges constatées d'avance	138 851	138 851	
TOTAL	5 760 386	5 704 226	56 160
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.7. PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières	56 160	0
Créances clients et comptes rattachés	3 829 561	0
Autres créances	1 735 815	148 624
TOTAL	5 621 536	148 624

3.8. COMPTES DE REGULARISATION

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 138 850,79 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	138 850	13 437
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	138 850	13 437

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	366 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	366 000	10
TOTAL	366 000	10

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 4 926 206 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Affectation du résultat	Au 31/12/2023
Réserve Légale	366 000		366 000
Autres réserves	4 210 163	2 927 846	7 138 009
Dividendes		1 998 330	
Autres répartitions			
Report à nouveau		0	
TOTAL	4 576 163	4 926 206	7 504 009

4.2. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

PROVISIONS POUR RISQUES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal	7 704				113 698	7 704
Provisions pour garantie Clients					0	
Provisions pour perte de marchés à terme					0	
Provisions pour amendes pénalité					0	
Provisions pour pertes de change	253	410	663		23 488	
TOTAL	7 957	410	663	0	137 186	7 704

PROVISIONS POUR CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	544 654	153 755	63 448		69 134	634 961
Provisions pour impôts					0	
Provisions pour renouvellement des immobilisations					0	
Provisions pour gros entretiens					0	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					0	
Autres provisions pour risques et charges					0	
TOTAL	544 654	153 755	63 448	0	69 134	634 961

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles					0	
Provisions sur immos corporelles					0	
Provisions sur titres mis en équivalence					0	
Provisions sur titres de participations	2 400 000		2 400 000		0	
Provisions autres immos financières					0	
TOTAL	2 400 000	0	2 400 000	0	0	0

PROVISION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	33 032	45	33 032	45
TOTAL	33 032	45	33 032	45

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Matières premières						
Produits finis						
Encours de production	49 708	37 715	52 758		0	34 665
TOTAL	49 708	37 715	52 758	0	0	34 665

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	44 885	0	44 885	44 885	0	
Poste : Autres créances					0	
TOTAL	44 885	0	44 885	44 885	0	0

4.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	1 351 570	533 158	818 412	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	1 655 177		
Personnel et comptes rattachés	1 102 404	1 102 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	584 084	584 084		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	56 574	56 574		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	42 630	42 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	121 695		
Groupe et associés				
Autres dettes	27 745	27 745		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	398 701	398 701		
TOTAL	5 340 580	4 522 168	818 412	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	650 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	535 917			

4.4. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	295 225
Dettes fiscales et sociales	1 786 529	1 256 828
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 351 570	263
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 964	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	
Autres dettes	27 745	10 002
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	398 701	
DETTES	5 350 381	1 562 318

4.5. COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	398 701	317 931
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	398 701	317 931

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	72 184	34 463	106 648	63 172
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	9 692 363	8 442 295	18 134 658	16 058 090
Chiffre d'affaires	9 764 547	8 476 758	18 241 306	16 121 262
%	53,53 %	46,47 %	100,00 %	

5.2. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -126 614,26 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	86 989,82	125 783
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 072,88	
Reprises sur provisions et transferts de charges	77 916,94	125 783
CHARGES EXCEPTIONNELLES	213 604,08	118 505
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	191 222,83	8 293
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		93 696
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 381,25	16 516
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-126 614,26	7 278

5.3. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société FINANCIERE FARADAY ainsi que ses filiales dont la société SERMA MICROELECTRONICS ont opté le 21/02/2023 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôts réalisées étant conservées par FINANCIERE FARADAY dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES LIE A L'ACTIVITE

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	5 176	1 686	5 465	1 397		978	4 199

Exercice 2023			
Bénéfice comptable de l'exercice		4 198 847	
1. Réintégrations fiscales		2 080 411	
2. Déductions fiscales		394 366	
Détermination du résultat fiscal		BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		5 464 892	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice			
RESULTAT FISCAL		5 464 892	

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	21
Agents de maîtrise, techniciens et employés	20
Ouvriers	43
TOTAL	84

6.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS FINANCIERE FARADAY 14 Rue Galilée 33600 PESSAC - FRANCE.

6.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas communiquée parce que non significative au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de l'entreprise.

6.5. ENGAGEMENT DE RETRAITE

La société SERMA MICROELECTRONICS n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant comptes des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 634 961€.

6.6. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés aux locations	18 065	12 839	5 226	
	18 065	12 839	5 226	0

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires	800 000		800 000	
	800 000	0	800 000	0

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 21 420 120 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 198 847 Euros.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

D'autre part, le 01/01/2023 SERMA MICROELECTRONIS a fusionné avec THIN FILM PRODUCTS par voie de TUP.

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : le règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

Activation des dépenses lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément réunies (PCG. art.211-1 à 211-3 et 311-1) :

- L'actif est identifiable
- Il doit y avoir une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise
- Il doit être contrôlé par l'entreprise
- Il peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

FOND COMMERCIAL : Durée d'utilisation non limitée

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de nouveaux savoir-faire, d'une part de marché et de contrats commerciaux.

Les fonds commerciaux ne sont plus amortis depuis le 1er Janvier 2005.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat
- des coûts directement attribuables

AMORTISSEMENTS

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissement définis à la date de chaque actif, sont révisables chaque année si les conditions changent.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

- Concessions, brevets et droits similaires	1 à 5 ans
- Matériel - Outil	1 à 10 ans
- Aménagements - agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Frais de développement	5 ans
- Matériel de transport	3 à 10 ans

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

La société pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- La valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
- Et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

2.2. STOCKS

MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coup moyen unitaire pondéré (CUMP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition des stocks achetés est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables.
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires.
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient)
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les en-cours de production sont valorisés au coût de revient (Main d'œuvre et coût des matières premières et autres approvisionnement consommés)

OPÉRATIONS À LONG TERME

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant global du contrat peut être évalués de façon fiable.
- Le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- Les temps d'études et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction de l'avancement des études à la date de l'arrêté des comptes, mesuré en fonction des lots (ou sous-affaires) livrés à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation directe n'est constatée sur les en-cours. Toutefois, une éventuelle évolution défavorable de la marge sur les lots restant à fournir est prise en compte dans la valorisation à la clôture.

AUTRES CONTRATS :

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en "facture à établir" et le montant correspondant figure dans le poste client.

Les études non terminées à la date de la clôture de l'exercice et dont la remise intervient au cours des premiers mois de l'exercice suivant la clôture des comptes, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement.

Le produit est comptabilisé intégralement sur l'exercice d'achèvement de la prestation.

2.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les créances dues à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il est probable qu'elles ne seront pas recouvrées.

2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

2.5. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Une subvention publique fait l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat :

* Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi de celle-ci.

* Ou bien lorsque ladite subvention est perçue.

Les subventions sont présentées au bilan en comptabilisant un produit différé à répartir sur plusieurs exercices.

Pour les subventions d'investissement, l'inscription en produit s'effectue au rythme de l'amortissement de l'équipement concerné.

Pour les subventions d'exploitation liées à des dépenses s'étalant sur plusieurs exercices, un produit est constaté d'avance à la clôture de l'exercice proportionnellement aux dépenses restant à effectuer.

2.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3,70%
Taux de croissance des salaires	Entre 1% et 3%
Taux de charges sociales	Entre 42% et 45%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de mortalité	INSEE 2022

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

2.7. AUTRES INFORMATIONS

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION :

Cette information n'est pas communiquée parce que non significative au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de l'entreprise.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE :

La gestion de la trésorerie de la société SERMA MICROELECTRONICS est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur le capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés et exposés au risque de taux.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. FONDS COMMERCIAUX

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Apports/TUP	Au 31/12/2023
Fonds de commerce : Mali technique fusion des sociétés HCM et SYSTREL au 01/01/2012	2 484 334				2 484 334
Fonds de commerce : Mali de Fusion Thin Film Products au 01/01/2023				3 329 367	3 329 367
Valeur Brute	2 484 334	0	0	3 329 367	5 813 701
Amortissements	0				0
Valeur Nette	2 484 334	0	0	3 329 367	5 813 701

En Janvier 2012, a eu lieu la fusion absorption des sociétés HCM et SYSTREL.

Le 1^{er} Janvier 2023, la société a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société THIN FILM PRODUCTS. Le calcul de l'écart entre l'actif reçu et la valeur nette comptable des titres de participations a abouti à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour un montant de 3 329 K€.

Les tests de dépréciation ont été menés et ne mettent pas en évidence d'indice de perte de valeur de ces fonds.

3.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

TABLEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	135 483				135 483
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 647 497	3 354 386			6 001 883
Total 1 Incorporelles	2 782 980	3 354 386	0	0	6 137 366
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements....					
Installations générales et agencements	1 070 562	416 730			1 487 292
Installations techniques, matériels et outillages	5 009 002	1 249 784	42 000	0	6 300 786
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 238	73 649			423 887
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	6 429 802	1 740 163	42 000	0	8 211 965
Immobilisations corporelles en cours (1)	58 044	0	-42 000		16 044
Total 3 Encours Corporelles	58 044	0	-42 000	0	16 044
Acomptes					
TOTAL	9 270 826	5 094 549	0	0	14 365 375

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	135 483			135 483
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	152 196	25 107		177 303
Total 1	287 679	25 107	0	312 786
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	255 212	318 728		573 940
Installations techniques, matériels et outillages	3 607 714	907 702		4 515 416
Matériel de transport		8 406	0	8 406
Matériel de bureau informatique, mobilier	275 767	42 665		318 432
Emballages récupérables et divers				
Total 2	4 138 693	1 277 501	0	5 416 194
TOTAL	4 426 372	1 302 608	0	5 728 980

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Se référer au paragraphe [4.2. Etat des provisions.](#)

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	5 160 260		5 160 260	0		0
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	49 728	6 432		56 160		56 160
TOTAL	5 209 988	6 432	5 160 260	56 160	0	56 160

La sortie des titres est liée à la TUP de TFP du 01/01/2023.

3.4. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023
Matières premières	1 115 647	34 665	1 080 982
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens	847 611		847 611
En-cours de production de services			
TOTAL	1 963 258	34 665	1 928 593

3.5. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au paragraphe [4.2. Etat des Provisions](#).

3.6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 5 760 386 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	56 160	0	56 160
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	56 160		56 160
ACTIF CIRCULANT :	5 704 226	5 704 226	
Clients	3 829 561	3 829 561	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	1 764	1 764	
Organismes sociaux	162	162	
Etat : impôts et taxes diverses	278 322	278 322	
Groupe et associés	1 450 541	1 450 541	
Débiteurs divers	5 025	5 025	
Charges constatées d'avance	138 851	138 851	
TOTAL	5 760 386	5 704 226	56 160
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.7. PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières	56 160	0
Créances clients et comptes rattachés	3 829 561	0
Autres créances	1 735 815	148 624
TOTAL	5 621 536	148 624

3.8. COMPTES DE REGULARISATION

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 138 850,79 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	138 850	13 437
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	138 850	13 437

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	366 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	366 000	10
TOTAL	366 000	10

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 4 926 206 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Affectation du résultat	Au 31/12/2023
Réserve Légale	366 000		366 000
Autres réserves	4 210 163	2 927 846	7 138 009
Dividendes		1 998 330	
Autres répartitions			
Report à nouveau		0	
TOTAL	4 576 163	4 926 206	7 504 009

4.2. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

PROVISIONS POUR RISQUES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal	7 704				113 698	7 704
Provisions pour garantie Clients					0	
Provisions pour perte de marchés à terme					0	
Provisions pour amendes pénalité					0	
Provisions pour pertes de change	253	410	663		23 488	
TOTAL	7 957	410	663	0	137 186	7 704

PROVISIONS POUR CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	544 654	153 755	63 448		69 134	634 961
Provisions pour impôts					0	
Provisions pour renouvellement des immobilisations					0	
Provisions pour gros entretiens					0	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					0	
Autres provisions pour risques et charges					0	
TOTAL	544 654	153 755	63 448	0	69 134	634 961

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Provisions sur immos incorporelles					0	
Provisions sur immos corporelles					0	
Provisions sur titres mis en équivalence					0	
Provisions sur titres de participations	2 400 000		2 400 000		0	
Provisions autres immos financières					0	
TOTAL	2 400 000	0	2 400 000	0	0	0

PROVISION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Amortissements dérogatoires	33 032	45	33 032	45
TOTAL	33 032	45	33 032	45

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Matières premières						
Produits finis						
Encours de production	49 708	37 715	52 758		0	34 665
TOTAL	49 708	37 715	52 758	0	0	34 665

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	44 885	0	44 885	44 885	0	
Poste : Autres créances					0	
TOTAL	44 885	0	44 885	44 885	0	0

4.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	1 351 570	533 158	818 412	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	1 655 177		
Personnel et comptes rattachés	1 102 404	1 102 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	584 084	584 084		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	56 574	56 574		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	42 630	42 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	121 695		
Groupe et associés				
Autres dettes	27 745	27 745		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	398 701	398 701		
TOTAL	5 340 580	4 522 168	818 412	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	650 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	535 917			

4.4. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 655 177	295 225
Dettes fiscales et sociales	1 786 529	1 256 828
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 351 570	263
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 964	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 695	
Autres dettes	27 745	10 002
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	398 701	
DETTES	5 350 381	1 562 318

4.5. COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	398 701	317 931
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	398 701	317 931

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	72 184	34 463	106 648	63 172
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	9 692 363	8 442 295	18 134 658	16 058 090
Chiffre d'affaires	9 764 547	8 476 758	18 241 306	16 121 262
%	53,53 %	46,47 %	100,00 %	

5.2. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -126 614,26 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	86 989,82	125 783
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 072,88	
Reprises sur provisions et transferts de charges	77 916,94	125 783
CHARGES EXCEPTIONNELLES	213 604,08	118 505
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	191 222,83	8 293
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		93 696
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 381,25	16 516
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-126 614,26	7 278

5.3. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société FINANCIERE FARADAY ainsi que ses filiales dont la société SERMA MICROELECTRONICS ont opté le 21/02/2023 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôts réalisées étant conservées par FINANCIERE FARADAY dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES LIE A L'ACTIVITE

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	5 176	1 686	5 465	1 397		978	4 199

Exercice 2023		
Bénéfice comptable de l'exercice		4 198 847
1. Réintégrations fiscales		2 080 411
2. Déductions fiscales		394 366
Détermination du résultat fiscal		BENEFICE
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		5 464 892
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		5 464 892

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	Effectif
Cadres	21
Agents de maîtrise, techniciens et employés	20
Ouvriers	43
TOTAL	84

6.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS FINANCIERE FARADAY 14 Rue Galilée 33600 PESSAC - FRANCE.

6.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas communiquée parce que non significative au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de l'entreprise.

6.5. ENGAGEMENT DE RETRAITE

La société SERMA MICROELECTRONICS n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant comptes des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 634 961€.

6.6. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés aux locations	18 065	12 839	5 226	
	18 065	12 839	5 226	0

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires	800 000		800 000	
	800 000	0	800 000	0